

Protection ou protectionnisme, le casse-tête des Vingt-Sept

UNION EUROPÉENNE. Bruxelles veut imposer une part de composants européens dans les projets financés publiquement. Mais la bataille fait rage entre partisans d'une ligne dure et défenseurs d'une approche élargie.

Bruxelles doit présenter la semaine prochaine ses propositions pour défendre le «made in Europe», qui incluront une obligation de produire en Europe pour certaines entreprises bénéficiant de fonds publics. Mais la définition de cette «préférence européenne» est au cœur de vifs débats.

Il s'agit de «protéger notre industrie» sans «être protectionniste», en défendant «certains secteurs stratégiques, comme les cleantechs, la chimie, l'acier, l'automobile ou la défense, sinon les Européens en seront balayés», a plaidé le président français Emmanuel Macron, farouche défenseur de cette mesure.

Mais d'autres pays européens, au nom du libéralisme économique, expriment des réserves. «Nous devons être compétitifs grâce à la qualité de nos produits et à l'innovation, pas en essayant de protéger les marchés européens», a notamment estimé le premier ministre suédois Ulf Kristersson.

En Europe ou avec l'Europe?

Un consensus a peu à peu émergé au sein de l'Union européenne (UE) en faveur d'une telle mesure, à condition qu'elle soit ciblée sur certains secteurs spécifiques, et justifié par la concurrence déloyale de la Chine ou d'autres pays, comme l'ont illustré les discussions au sommet européen sur la compétitivité qui s'est tenu en Belgique.

«Nous sommes pour le libre-échange. Mais si la Chine change les règles du jeu, si nous sommes confrontés à la surcapacité, aux subventions et à la saturation des marchés européens, alors l'Europe doit se défendre», a justifié lundi le ministre allemand des Finances, Lars Klingbeil.

D'un côté, les partisans d'une «préférence européenne» au sens strict voudraient qu'elle soit réservée aux biens industriels produits à partir de composants fabriqués dans

l'Espace économique européen (soit les pays de l'UE, plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), et non juste à un assemblage dans l'UE de composants importés.

Les opposants à cette approche restrictive réclament une définition beaucoup plus souple, comme le chancelier allemand Friedrich Merz qui s'est dit favorable au «Made with Europe», plutôt qu'au «Made in Europe».

Tout d'abord, ils citent les difficultés opérationnelles et le risque de déstabiliser les chaînes d'approvisionnement européennes.

«Typiquement, un véhicule assemblé en Europe intègre des centaines de composants spécialisés qui proviennent du monde entier», et «certains éléments critiques ne peuvent pas être produits de façon viable en Europe en quantités suffisantes», a avancé le constructeur japonais Honda. Le groupe japonais préconise d'élargir le «Made in Europe» aux «composants de pays partageant les mêmes valeurs». Le Royaume-Uni et la Turquie, pays qui cultivent des liens économiques étroits avec l'UE, militent également dans ce sens.

En outre, le risque d'alourdir les coûts de fabrication des industriels européens est pointé par certains pays comme l'Allemagne et l'Italie, alors même que leurs problèmes viennent de leur difficulté à lutter contre les prix bas pratiqués par leurs concurrents étrangers, notamment chinois.

Enfin, certaines capitales s'inquiètent de potentielles mesures de rétorsion des pays fournisseurs, qui entraîneraient l'Europe dans des bras de fer commerciaux, alors même qu'elle veut renforcer ses exportations.

La mesure sera «triplement ciblée», fait valoir l'entourage du commissaire européen Stéphane Séjourné, qui pilote ce chantier: elle s'appliquera



Stéphane Séjourné. Le commissaire européen pilote le chantier de la défense du «made in Europe».

«sur une part limitée de composants critiques», dans «un nombre limité de secteurs stratégiques», et «uniquement quand des financements publics sont engagés».

«Chaînes de valeurs»

Au final, seule une poignée de secteurs, jouant un rôle indispensable dans la transition écologique et subissant une concurrence chinoise jugée déloyale, à savoir les équipements d'énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, batteries...) et l'industrie automobile, pourraient être concernés.

En outre, «les entreprises produisant en Europe seront considérées comme européennes et des engagements réciproques seront pris auprès de nos partenaires de

confiance, qui appliquent eux-mêmes déjà les mêmes règles, dans l'intérêt de nos chaînes de valeurs», indique-t-on dans l'entourage de Stéphane Séjourné.

Une version de travail des propositions de la Commission prévoit d'ailleurs que les produits des Etats aux règles similaires à l'Europe seront assimilés à ceux «fabriqués dans l'UE». Mais pour l'instant la Commission n'a pas précisé sur quels critères les «partenaires de confiance» seraient désignés, laissant les pays tiers dans l'expectative. Restent en outre à confirmer les pourcentages de composants européens ou assimilés qui seront exigés des industriels, s'ils veulent continuer à bénéficier de commandes publiques ou de subventions. (afp)